



Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des
Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 4 août 2026

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Madame la ministre de la Santé et de la Sécurité sociale.

Dans le cadre des discussions européennes portant sur de nouvelles ressources propres pour le budget de l'Union, Monsieur le Premier ministre a évoqué récemment dans la presse autrichienne la piste d'une taxe sur le sucre ainsi que celle d'une taxe touristique visant les ressortissants de pays tiers, ceci afin de dégager des moyens supplémentaires en faveur de l'UE.

À la lumière de prises de position antérieures de Madame la ministre de la Santé et de la Sécurité sociale, la déclaration concernant une taxe sur le sucre suscite une certaine surprise. En effet, dans sa réponse du 16 août 2024 à la question parlementaire n° 900, Madame la ministre avait indiqué qu'aucune taxe sur le sucre n'était envisagée, position qu'elle avait par ailleurs réitérée la même année en réponse à une demande de la presse, précisant qu'une telle taxe n'était pas prévue dans l'accord de coalition.

Or, la taxe sur le sucre n'est pas la seule à avoir un impact potentiel sur la santé publique. Lorsqu'il est question de nouvelles taxes à visée budgétaire et sanitaire, le débat sur une éventuelle augmentation de la taxe sur le tabac revient régulièrement. Pourtant, le Luxembourg s'est jusqu'à présent montré réticent à agir sur ce sujet et Monsieur le Premier ministre a d'ailleurs récemment encore clairement exclu toute hausse de la taxe sur le tabac.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la ministre de la Santé et de la Sécurité sociale :

- Madame la ministre a-t-elle pris connaissance des propos du Premier ministre relatifs à une éventuelle taxe sur le sucre ?
- Ces déclarations traduisent-elles l'existence de discussions récentes au sein du gouvernement au sujet d'une taxe européenne sur le sucre ou s'agit-il d'un cavalier seul du Premier ministre?

- Comment Madame la ministre explique-t-elle la différence d'approche du gouvernement selon qu'il s'agisse du tabac ou du sucre ? Partage-t-elle l'avis selon lequel une augmentation de la taxe sur le tabac est à exclure ?

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.



Mars Di Bartolomeo
Député